



OFFRE DE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE

Vous avez entre 18 et 25 ans (ou 30 ans avec reconnaissance handicap) et vous souhaitez vivre un engagement solidaire ?

Présentation de l'association :

L'association **L'Accorderie du Bassin Annécien** recherche un ou une volontaire motivé(e) par une expérience dans le développement d'un projet associatif sur le Bassin Annécien.

L'Accorderie gère un **système d'échanges de services** (dépannage informatique, traduction de textes, transport, courses, aide au déménagement, bricolage, jardinage, etc.) entre des personnes avec une **monnaie qui est le temps**. A titre d'exemple, une heure de ménage est égale à une heure de dépannage informatique. Ainsi, dans un cadre **de mixité sociale**, l'Accorderie crée des **solidarités, du lien social et lutte contre l'exclusion**. Elle montre également qu'une **économie plus conviviale et bienveillante** est possible. Aujourd'hui, on compte 33 Accorderies en France rassemblant 15 000 accordeurs, tous reliés entre eux ! L'Accorderie du Bassin Annécien a été créée en 2014 et regroupe aujourd'hui **plus de 700 personnes échangeant des services** dont 160 « bénévoles ».

Missions principales du volontariat :

- **Accueil** (10h/semaine) : participer à l'accueil des accordeurs et autres visiteurs de notre local, informer sur le fonctionnement de l'Accorderie, organiser l'accueil avec les accordeurs.
- **Accompagnement de personnes** : favoriser le développement des échanges de service, les ateliers collectifs et les moments conviviaux, mettre en lien les accordeurs.
- **Communication** : réaliser des outils de communication sur les offres et les demandes des accordeurs et sur l'association (Facebook, site internet, affiches...).
- **Soutien à l'organisation d'évènements** (ex : stand en forum, opération paquets cadeaux...).

Le/la volontaire travaillera environ 14h/semaine sur un poste informatique.

Les missions seront réalisées en étroite collaboration avec la coordinatrice.

Le détail des missions sera défini avec le/la volontaire selon ses aptitudes et motivations.

Statut du volontaire :

Le statut de volontaire permet à des jeunes de consacrer 7 mois maximum (possibilité de réduire la période si le/la volontaire le souhaite), à raison de 24h ou 28h par semaine (à définir selon le souhait du/de la volontaire).

Indemnité mensuelle de 580,63€.

Début de la mission mi-août idéalement ou en septembre si besoin.

*Envoyez votre candidature à l'adresse annecy@laccorderie.fr
Pour plus d'informations, appelez la coordinatrice au 04 56 34 40 37.*